

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination sociale: KANGALA AIR EXPRESS NIGER

Forme Juridique : SARLU

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004 (LE TRANSPORT AERIEN DES PERSONNES LE TRANSPORT AERIEN DES MARCHANDISES LOCATION D'AVIONS LA LOGISTIQUE. Et généralement, toutes opérations commerciales, civiles, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement).

Siege social : siège social à Niamey ; Quartier Aéroport, 98 95 35 98.
(République du Niger),

Capital social : 10.000.000 FCFA

Gérée par : ABOUBACAR Moctar

Durée : 99 ans à compter du 26/03/2024

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2024-B13-00154 en date du 26/03/2024.

